

Webinaire « Innovation : comment s'en saisir au service de l'emploi des personnes en situation de handicap ? »

21 Mars 2023 (11h-12h)





Présentation de l'outil Zoom

Activer/
Désactiver le micro



Activer/
Désactiver la vidéo



- Vous pourrez poser des questions aux intervenants via ce chat.

Converser via le chat

Lever la main/
Réagir

Ce webinaire est enregistré.
N'hésitez pas à couper votre caméra si vous ne souhaitez pas apparaître sur l'enregistrement.



Sommaire du webinaire

- 1 L'innovation au service du développement de l'emploi des personnes en situation de handicap : de quoi parle-t-on ?
- 2 Soumettre un projet d'innovation ou de recherche : témoignages de l'association Créative Handicap (porteur de projet) et de la Direction Innovation Evaluation Stratégie de l'Agefiph

➔ Tout au long du webinaire, **des temps d'échange** pour répondre à vos questions

L'innovation au service du développement de l'emploi des PSH : de quoi parle-t-on ?



De quoi parle-t-on ?



Temps d'échange (via le tchat) :
Pour vous, qu'est-ce que l'innovation au service du
développement de l'emploi des PSH ?



De quoi parle-t-on ?



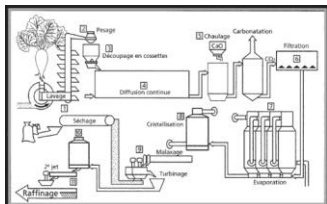
François MARTINEZ
Conseiller Technique
Direction Innovation Evaluation Stratégie
Agefiph

Stratégie pluriannuelle pour l'innovation 2020-2022

Appels à projets



Sélection en continu



Expérimentation

Coopérations

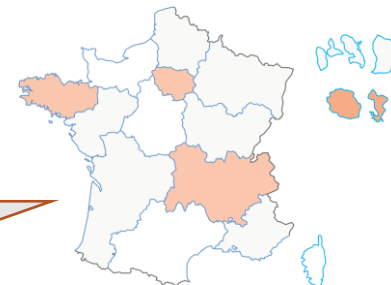
Recherche Appliquée

Territoires

Partenariat d'innovation



Délégations régionales
PRITH



CIE

Sécurisation des parcours et des transitions
professionnelles

L'innovation à l'Agefiph

Une Stratégie pluriannuelle pour l'innovation 2020-2022

- L'innovation s'inscrit dans la mission générale de l'Agefiph pour le développement de l'emploi des personnes en situation de handicap
- La stratégie Innovation de l'Agefiph est une stratégie pluriannuelle, dans laquelle l'innovation est envisagée à la fois comme un mode d'action et un mode d'anticipation à part entière.
- Elle s'inscrit dans les écosystèmes : Emploi-Formation-Santé au travail, Innovation-Recherche, Politiques publiques, offre privée
- La stratégie innovation s'appuie sur :
 - **2 leviers** : l'**expérimentation** et la **recherche**
 - **Des piliers** : le **partenariat d'innovation**, la **participation des personnes concernées** et l'**accompagnement des territoires** (en lien particulier avec les délégations régionales)
- La stratégie innovation est structurée autour de deux moyens : l'appel à projet et une dynamique ouverte

L'innovation à l'Agefiph

- Les **projets innovants soutenus** par l'Agefiph proposent de nouvelles réponses ou des réponses rénovées répondant à des besoins nouveaux ou peu, voire pas couverts, émanant notamment des territoires
- En ce sens, ces projets relèvent le plus souvent de l'**innovation sociale**. Ils comportent aussi une forte dimension expérimentale.
- L'**innovation technologique** est néanmoins également prise en compte par l'Agefiph (sous l'angle des usages dans un partenariat aujourd'hui construit autour du **Collectif Handicap et Innovation**, animé par la Handitech et la BPI-Banque des territoires).

2023 : une nouvelle stratégie innovation à venir

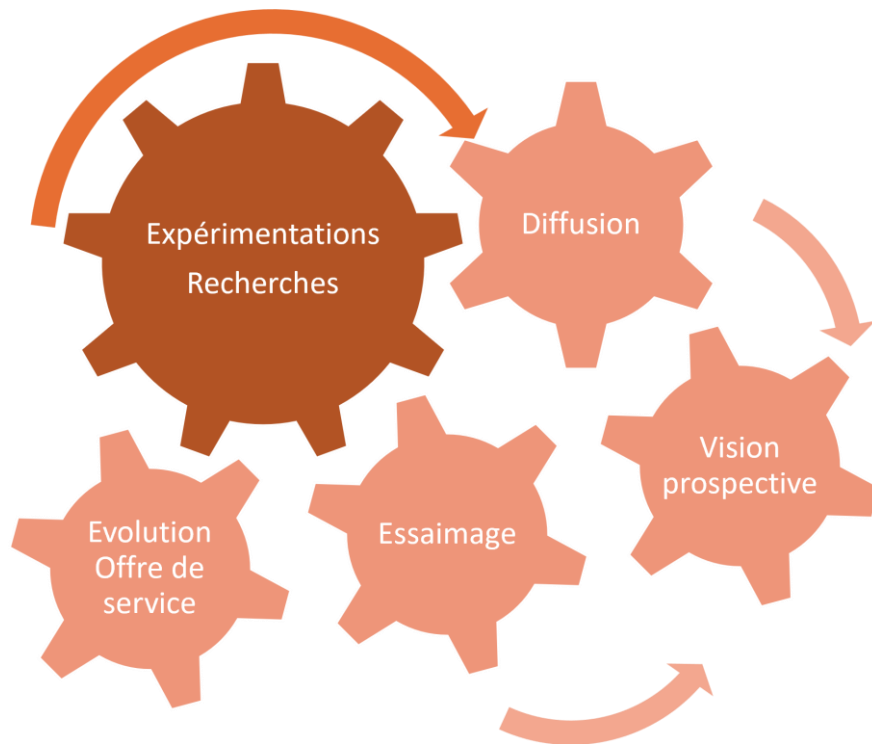
Définition de l'innovation sociale



« **L'innovation sociale** c'est élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et des usagers »

La boucle de l'innovation

Ou ce que produit la démarche innovation, ce qu'elle doit encore produire



- Des résultats, des livrables, des enseignements
- Des effets, des impacts, des partenariats, des synergies
- Des supports à la prospective, à l'ingénierie de service
- ...

L'idéal type du projet innovant

Les projets doivent s'inscrire dans **6 critères généraux**, c'est-à-dire :

1. **Être en lien avec les entreprises** (identification des compétences attendues, projets de recrutement, mises en situation en entreprise, approches sectorielles, co-construction de parcours pédagogiques, ...)
2. **Solliciter la participation des bénéficiaires et associer effectivement des parties prenantes** dans la construction et la mise en œuvre des projets
3. Être en capacité de **s'appuyer sur des partenariats, acteurs, écosystèmes existants**
4. **Prendre en compte les sujets, problèmes ou publics peu ou insuffisamment traités** (TPE/PME, territoires particuliers, seniors, publics éloignés de l'emploi, jeunes pour un parcours d'accès vers un premier emploi, ...)
5. **Viser l'impact et l'effet de masse**, car l'innovation a vocation à être diffusée si elle est probante. Pour cela, elle doit être transférable, généralisable sur le plan territorial, à de publics bénéficiaires nombreux. Afin d'envisager les possibilités d'essaimage, à elle-seule ou associée à des actions similaires, directement ou indirectement par sa qualité méthodologique et ses résultats, l'action innovante doit pouvoir être évaluée.
6. **Donner toute sa place à l'évaluation**. L'action proposée doit envisagée d'être évaluée. Elle doit donc a minima prévoir des modalités de suivi intégrant une base d'indicateurs proposés par le porteur de projet. Des questions évaluatives corrélées à la finalité peuvent aussi être formulées. Les projets peuvent consister en une expérimentation initiale, en un changement d'échelle **significatif** à partir d'une expérimentation **récente et probante** à petite échelle.

**Soumettre un projet
d'innovation ou de recherche**



Soumettre un projet d'innovation ou de recherche



L'ART
EST un TRAIT*
D'union

Nicolas PIERRET
Directeur du développement
Créative Handicap



Soumettre un projet d'innovation ou de recherche



Temps de questions/réponses



Soumettre un projet d'innovation ou de recherche



François MARTINEZ
Conseiller Technique
Direction Innovation Evaluation Stratégie
Agefiph

Les finalités de l'innovation pour développer l'emploi des personnes handicapées

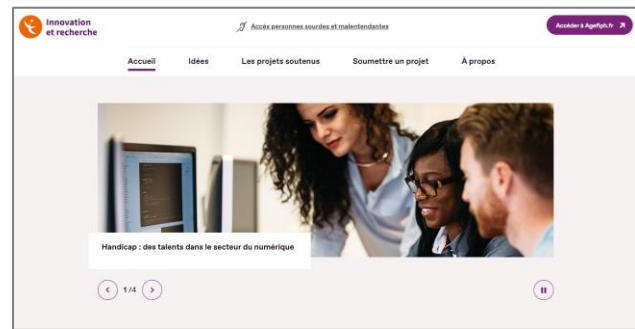
Toutes modalités de sélection confondues, les 88 projets soutenus et accompagnés par l'Agefiph s'organisent **en 7 finalités** d'innovation pour développer l'emploi des personnes handicapées :

Le développement de projets en grappe autour de finalités porteuses de sens

- **Nul n'est inemployable...***comment développer d'autres formes d'inclusion*
- **A la recherche...du travail en santé...***envisager le travail comme facteur de santé*
- **Pouvoir d'agir...***reconnaître les savoirs d'expérience sur le handicap et le travail*
- **Le bon code pour l'emploi...***ouvrir et équiper les secteurs d'activité en quête de compétences*
- **Neurodiversité(s)...***envisager les formes diverses de cognition comme des ressources*
- **Qualité de vie au travail...***expérimenter d'autres formes de maintien dans l'emploi*
- **Changer le regard sur le handicap...***car beaucoup reste à faire !*

Pour aller plus loin ...

- Rendez-vous sur notre site « Innovation et Recherche » <https://innovation.agefiph.fr/>
- De nombreux ateliers et conférences à retrouver lors de l'Université du Réseau des Référents Handicap, les 27 et 28 mars 2023. Pour plus d'informations : <https://agefiph-universite-rrh.fr/>
- Activ Box de l'Agefiph du mois d'avril sur la thématique : « De l'innovation aux compensations du handicap ». Pour plus d'informations : <https://www.activateurdeprogres.fr/sensibiliser/51>





Pour aller plus loin...

- Site internet du PRITH Centre-Val de Loire : www.prith-cvl.com
- Newsletter du PRITH Centre-Val de Loire (*abonnement possible sur la page d'accueil du site internet du PRITH*)
- Page LinkedIn du PRITH Centre-Val de Loire : [voir la page LinkedIn](#)
- Motion design de présentation du PRITH Centre-Val de Loire : [voir le motion design](#)



Questionnaire d'évaluation du webinaire



Merci à toutes et à tous !